

J'aimerais vous dire, messieurs, que nous avons acquis nos intérêts dans cette compagnie en tenant compte des conditions existantes...

M. KNOWLES (*Winnipeg-Nord-Centre*): M. Walker aimerait aller déjeuner.

Le PRÉSIDENT: M. Zeckendorf n'a pas terminé son exposé.

Le TÉMOIN: Nous avons acquis nos intérêts mais en tenant compte des contrats valides qui avaient été passés avant notre entrée en scène. Ces contrats comprenaient des contrats irrévocables de gestion d'une compagnie dans laquelle nous n'avions aucun intérêt. Nous n'avons entrepris aucune négociation, sauf à titre consultatif, depuis que nous avons été mêlés à cette affaire.

*M. Holowach:*

D. Voulez-vous répondre à la première partie de la question? Quelle est la somme totale que l'on se propose de dépenser pour cet édifice?—R. Oui, j'ai les chiffres sous les yeux. Le terrain nous a coûté \$2,300,000. Les droits aériens, achetés de l'église Saint-Thomas ont coûté \$250,000. Je dois me tromper; ce n'est pas l'église Saint-Thomas, mais plutôt le musée. On estime que le coût de la construction s'élèvera à \$6,500,000. Il y a le service de la dette et d'autres frais et dépenses qui doivent s'ajouter au capital. Ce mémorandum est daté du 17 septembre 1956 et, depuis lors, les prix ont monté. Je suppose qu'une somme d'environ 11 millions de dollars devrait être suffisante pour compléter le tout. Mais je ne voudrais pas être tenu responsable de ce chiffre.

*M. Macnaughton:*

D. Monsieur le président, j'aurais encore une question à poser à M. Zeckendorf. A titre d'expert bien connu en matière d'immeubles, pourriez-vous dire au Comité ce que vous pensez de l'endroit où l'on se propose de construire la Maison du Canada, par comparaison avec le Rockefeller Centre?—R. Je crois que je puis en parler en toute objectivité car j'ai fait ma recommandation à M. Lawson avant même d'avoir des intérêts dans cette affaire-là, et je n'ai pas changé d'idée depuis lors. Je pense que c'est probablement le meilleur emplacement du genre dans la ville de New York qui puisse servir les fins pour lesquelles le projet avait été conçu au début. J'estime qu'il y a certains avantages bien nets à ce que le Canada soit à l'écart des nombreuses agences de voyage concurrentes qui ont leurs bureaux au Rockefeller Centre. Et je ne suis pas le seul à avoir cette opinion puisque plusieurs autres pays ont établi leurs bureaux de tourisme ailleurs qu'au Rockefeller Centre. Par exemple, le bureau du tourisme du gouvernement espagnol est situé de l'autre côté de la rue, le bureau du Portugal est situé plus au nord, et le bureau du Venezuela quatre rues plus au nord. Du point de vue esthétique, je ne pourrais imaginer un plus bel endroit. Il est entouré d'églises, du musée d'art moderne, et d'un beau club situé sur la 54<sup>e</sup> rue, juste en face ou juste au nord de l'édifice en question; bien qu'il soit opportun de songer au Rockefeller Centre, ce n'est certainement pas et ce n'est pas nécessairement le seul endroit qui puisse le mieux servir les intérêts du tourisme.

Voici ce que je pense: je préférerais un emplacement au nord du Rockefeller Centre et j'aimerais mieux être situé à l'écart, seul et indépendant, plutôt que d'être pris dans une agglomération d'agences de voyage qui se font concurrence.

*M. Smith (Calgary-Sud):*

D. Vous ne croyez pas que l'emplacement soit meilleur du point de vue de la popularité, mais seulement du point de vue pratique?—R. Je songe surtout au point de vue pratique.